

33^{èmes} CHAMPIONNATS DU MONDE de l'IAAF CROSS COUNTRY

SAMEDI 19
DIMANCHE 20
MARS 2005
HIPPODROME DE SAINT-GALMIER



MANUEL DES EQUIPES



**33^{èmes} Championnats du
Monde de Cross-country
St-Etienne / St-Galmier (FRA)**



19 et 20 mars 2005

MANUEL DES EQUIPES

Index	Page
1 ORGANISATION	3
1.1 Conseil IAAF	3
1.2 Comité IAAF de Cross-country & Courses sur route	3
1.3 Délégués IAAF	4
1.4 Comité d'Organisation	4
2 PROGRAMME GENERAL	5
2.1 Programme général	5
3 ARRIVEE ET ACCREDITATION	5
3.1 Localisation des centres d'accueil	5
3.2 Localisation des centres d'accréditation	6
3.3 Attachés d'Equipes	6
3.4 Procédures	6
4 HEBERGEMENTS	7
4.1 Localisation des hôtels	7
4.2 Coûts	9
4.3 Réservations	9
4.4 Horaires des repas, ...	9
5 TRANSPORTS	10
5.1 De l'aéroport au centre d'accréditation et aux hôtels	10
5.2 Des hôtels au site de compétition	10
5.3 Des hôtels aux sites d'entraînement	11
5.4 Transports spéciaux	11
6 ENGAGEMENTS	11
6.1 Règles IAAF	11
6.2 Classement IAAF	12
6.3 Dates limites	12
6.4 Application des règles	12

7	AIDE FINANCIERE	13
7.1	Quota IAAF	13
7.2	Subvention hébergement	13
7.3	Subvention transport	14
7.4	Frais d'hébergement	14
7.5	Procédures	14
8	TECHNIQUE	14
8.1	Localisation du bureau Compétitions	14
8.2	Lieux de compétition et d'échauffement	15
8.3	Lieux d'entraînement	15
8.4	Procédures de Compétition	15
8.5	Réunion Technique	17
8.6	Réclamations	17
8.7	Résultats	18
9	ANTI-DOPAGE / MEDICAL	18
9.1	Contrôle anti-dopage	18
9.2	Services Médicaux	18
10	CEREMONIES & PROTOCOLE	19
10.1	Cérémonie d'Ouverture	19
10.2	Cérémonies protocolaires	19
10.3	Récompenses	20
10.4	Interviews	20
10.5	Protocole et Programme culturel	20
11	INFORMATIONS GENERALES	21
11.1	Visas	21
11.2	Autres informations	22
11.3	Annexes	24

1. ORGANISATION

1.1 Conseil IAAF

Président :	Lamine Diack (SEN)
Vice-Président Délégué :	Arne Ljungqvist (SWE)
Vice-Présidents :	Helmut Digel (GER) Amadeo Francis (PUR) Dapeng Lou (CHN)
Trésorier Honoraire :	Jean Poczobut (FRA)
Secrétaire Général :	István Gyulai (HUN)
Membres :	Dalhan Al-Hamad (QAT) Bill Bailey (AUS) * Sergey Bubka (UKR) Leonard Chuene (RSA) * Sebastian Coe (GBR) Nawal El Moutawakel (MAR) Roberto Gesta De Melo (BRA) * Robert Hersh (USA) Abby Hoffman (CAN) Alberto Juantorena Danger (CUB) Suresh Kalmadi (IND) * Ilkka Kanerva (FIN) Isaiah Kiplagat (KEN) Minos Kyriakou (GRE) Teddy McCook (JAM) * Cesar Moreno Bravo (MEX) José Maria Odriozola (ESP) Jung-Ki Park (KOR) Jamel Simohamed (ALG) Taizo Watanabe (JPN) Hansjorg Wirz (SUI) *

* Représentants continentaux

1.2 Comité IAAF de Cross-country et de Courses sur route

Responsable :	Otto Klappert (GER)
Membres :	David Bedford (GBR) Carlos Cardoso (POR) Hiroaki Chosa (JPN) Ingrid Kristiansen (NOR) Luis Miguel Landa (ESP) David S Okeyo, (KEN) Marcos Oviedo (VEN) Rabi Rajkarnikar (NEP) Alan Stevens (NZL) Mohammed Sulaiman Taib (QAT) Anne Timmons (USA) Salih Munir Yaras (TUR)

1.3 Délégués IAAF

Délégué à l'Organisation :	Jean Poczobut (FRA)
Délégué Technique :	Otto Klappert (GER)
Délégué Médical/Anti-Dopage :	Dr Frédéric Depiesse (FRA)
Délégué Presse :	Anna Legnani (ITA)
Délégué Télévision :	Boris Acquadro (SUI)
Jury d'Appel :	Abby Hoffman (CAN) David Okeyo (KEN) Salih Munir Yaras (TUR)
ICROs :	Jos Van Roy (BEL) Massimo Magnani (ITA)

1.4 Comité d'Organisation

Fédération organisatrice

Fédération Française d'Athlétisme
33 avenue Pierre de Coubertin
75640 - Paris cedex 13, France
Tel.: + 33 (0) 1 53 80 70 11
Fax : + 33 (0) 1 45 81 40 30
Email : international@athle.org

Président :	Bernard Amsalem
Secrétaire Générale :	Annie Laurent
Directeur Général :	Jean Gracia

Comité d'Organisation

Coordination générale	Jean Gracia
Co-Présidents du COL	Frédéric Augagneur – Pierre Toussaint
Protocole	Annie Laurent – Gérard Gounon
Hébergements & Transports	Pierre Toussaint – Romain Baujard – Jérémy Fayein
Marketing	Thierry Bertrand
Communication & Promotion	Isabelle Collette – Thierry Bertrand
Media & Télévision	Laurence Dacoury
Technique & Installations	Philippe Propage – Christian Bautrau
Volontaires	Frédéric Augagneur
Sécurité	Jacques Duperrin
Médical	Dr Béchir Boudjemaa – Dr Christine Poulard
Contrôles Anti-dopage	Michel Marle
Finances	Christian Saby – Christian Roggemans

2. PROGRAMME GENERAL

2.1 Programme général

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Evènement</i>
17-18 Mars		Arrivée des Equipes et accréditation
Ven. 18 Mars	12:00	Conférence de Presse IAAF, Stade Geoffroy Guichard
	13:00	Déjeuner Fukuoka 2006, Château de Valbois – <i>sur invitation</i>
	15:00 – 17:00	Visite du parcours (Chefs d'Equipes / Athlètes)
	16:00	Réunion Technique, Hippodrome St-Galmier
	20:00	Dîner IAAF, Casino St-Galmier - <i>sur invitation</i>
Sam. 19 Mars	13:45 – 14:15	Cérémonie d'Ouverture
	14:30	Cross Juniors Femmes
	15:20	Cross Court Hommes
	16:00	Cross Long Femmes
	20:00	Dîner Paris 2012 et CO, Palais des Congrès St-Etienne – <i>sur invitation</i>
Dim. 20 Mars	14:25	Cross Juniors Hommes
	15:15	Cross Long Hommes
	16:15	Cross Court Femmes
	20:00	Banquet de Clôture, St-Just / St-Rambert
Lun. 21 Mars		Départ des Equipes

3. ARRIVEE ET ACCREDITATION

3.1 Localisation des Centres d'Accueil

Un Bureau d'Accueil sera installé comme suit :

Adresse Aéroport Lyon St-Exupéry

dates ouverture De: Jeu. 17 Mars A: Ven. 18 Mars

Heures De: 08:00 A: 22:00

ouverture*

Le samedi 19 Mars : de 08:00 à 12:00

() Pour les Equipes arrivant avant ou après les heures d'ouverture, un attaché les accueillera si le COL est informé de manière précise de l'heure d'arrivée et du numéro de vol.*

3.2 Localisation du Centre d'Accréditation

Le Centre d'Accréditation principal est situé :

Adresse	Mercure Saint-Étienne Parc de l'Europe	
	Rue de Wuppertal - 42100 Saint-Étienne	
Tél:	+ 33 (0) 4 77 42 81 81	
Fax:	+ 33 (0) 4 77 42 81 89	
Internet:	www.mercure.com	
Date Ouverture	Du: Jeu. 17 Mars	Au: Ven. 18 Mars
Heures	De: 08:00	A: 21:00
Date Ouverture	Du Sam. 19 Mars	
Heures	De: 08:00	A: 12:00

3.3 Attachés d'Equipes

Un Attaché d'Equipe sera nommé pour chaque pays participant, ou pour plusieurs petites équipes. Ils assureront la liaison entre les équipes et le COL pour tous les sujets liés à l'organisation de la compétition.

3.4 Procédures

Il est nécessaire que toutes les Fédérations participantes informent, dès que possible, le Comité d'Organisation du détail de leurs arrivées (heure précise, numéro vol, provenance,...) ainsi que le nombre de personnes sur chaque vol et ce afin d'assurer le meilleur transport vers les hôtels et le centre d'accréditation.

À leur arrivée, toutes les équipes seront transférées à leur hôtel. Après avoir effectué les ajustements nécessaires pour l'hébergement, le Chef d'Equipe sera conduit jusqu'à l'Hôtel Mercure Saint-Etienne, où les formalités d'accréditation seront traitées, les procédures financières et paiements opérés. Il est demandé à chaque Chef d'Equipe de prendre avec lui les passeports de tous les **Athlètes**. Les équipes ou les athlètes individuels arrivant avant le jeudi 17 mars seront traités de manière individuelle. Merci d'en informer le COL dès que possible.

Les cartes d'accréditation doivent être portées visiblement et doivent être présentées sur demande. Elles sont personnelles et non transférables.

Le vol ou la perte d'une carte d'accréditation doit être notifié immédiatement au Centre d'Accréditation. Pour en obtenir une autre, l'athlète, accompagné de son officiel, doit la demander personnellement, en présentant un document d'identité.

Pendant l'accréditation, il sera demandé aux Chefs d'Equipes de vérifier les factures de logement de leur équipe, et de régler les montants dûs (pour les membres de l'équipe hors quota, pour les jours supplémentaires et/ou pour les officiels). En attendant que ces procédures soient remplies, les athlètes seront amenés à l'hôtel, mais les cartes d'accréditation ne seront pas données aux Délégations.

4. HEBERGEMENT

4.1 Localisation des hôtels

Les hôtels choisis par le COL sont :

EQUIPES – HOTELS DE CATEGORIE A

Albatros

67 rue Saint Simon
42000 - Saint-Etienne
Tel : +33 (0) 4 77 41 41 00
Fax : +33 (0) 4 77 38 28 16

Centre de Formation aux Métiers du Sport

Rue du Verdun
42580 - L'Etrat
Tel : +33 (0) 4 77 91 17 17
Fax : +33 (0) 4 77 91 17 17

Novotel Andrézieux

1 rue du 18 juin 1827
42160 - Andrézieux Bouthéon
Tel : +33 (0) 4 77 36 10 50
Fax : +33 (0) 4 77 36 10 57

EQUIPES – HOTELS DE CATEGORIE B (STANDARD)

Ibis Gare

35 avenue Denfert Rochereau
42000 - Saint Etienne
Tel : +33 (0) 4 77 37 90 90
Fax : +33 (0) 4 77 38 47 65

Ibis Terrasse

35 place Massenet
42000 - Saint Etienne
Tel : +33 (0) 4 77 93 31 87
Fax : +33 (0) 4 77 93 71 29

Austria

21 place Massenet
42000 - Saint Etienne
Tel : +33 (0) 4 77 93 47 77
Fax : +33 (0) 4 77 92 54 32

Kyriad Saint-Etienne Centre

77 rue de la Montat
42100 - Saint Etienne
Tel : +33 (0) 4 77 21 12 21
Fax : +33 (0) 4 77 41 57 28

Kyriad Givors

1 quai Georges Lévy
69700 - Givors
Tel : +33 (0) 4 72 49 04 04
Fax : +33 (0) 4 72 49 03 05

Campanile Saint-Chamond

Gentialon – ZAC du Bourdon
42400 - Saint Chamond
Tel : +33 (0) 4 77 22 01 01
Fax : +33 (0) 4 77 22 52 72

Campanile Villars La Terrasse

Rue de l'Artisanat
42390 - Villars
Tel : +33 (0) 4 77 92 37 37
Fax : +33 (0) 4 77 93 18 58

Les Balladins

Rue Jean Moulin - ZAC du Crêt de Mars
42150 – La Ricamarie
Tel : +33 (0) 4 77 80 06 01
Fax : +33 (0) 4 77 57 27 45

Cyrius

Boulevard du Château
42210 – Montrond-les-Bains
Tel : +33 (0) 4 77 54 89 22
Fax : +33 (0) 4 77 54 84 32

Le Gil de France

18 bis boulevard Lachèze
42600 - Montbrison
Tel : +33 (0) 4 77 58 06 16
Fax : +33 (0) 4 77 58 73 78

Marytel

95 route de Lyon
42600 - Montbrison
Tel : +33 (0) 4 77 58 72 00
Fax : +33 (0) 4 77 58 42 81

FAMILLE IAAF**Mercure Saint-Etienne Parc de l'Europe**

Rue de Wuppertal
42100 - Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 42 81 81
Fax : +33 (0) 4 77 42 81 89
Website : www.mercure.com

La Charpinière (pour les futurs organisateurs)

42330 - Saint-Galmier

Tel : +33 (0) 4 77 52 75 00
Fax : +33 (0) 4 77 54 18 79

Tenor (pour les Managers)

42 rue Blanqui
42000 - Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 33 79 88
Fax : +33 (0) 4 77 41 69 81

MEDIA**Terminus du Forez**

31 avenue Denfert Rochereau
42000 - Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 32 48 47
Fax : +33 (0) 4 77 34 03 30

Hôtel du Midi

19 boulevard Pasteur
42100 – Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 57 32 55
Fax : +33 (0) 4 77 57 28 00

Tenor

42 rue Blanqui
42000 - Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 33 79 88
Fax : +33 (0) 4 77 41 69 81

Furania

18 rue de la Résistance
42000 – Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 32 19 82

TECHNICIENS

Actuel Hôtel

ZA Les Communaux
42160 - Andrézieux Bouthéon

Tel : +33 (0) 4 77 36 52 52
Fax : +33 (0) 4 77 36 52 51

4.2 Coûts (Pour les Equipes)

Le coût de l'hébergement en pension complète pour les Equipes est :

Coûts en dollars US (par personne par jour)		Période subventionnée (17 – 21 Mars)		Autre Période	
		Cat B	Cat A	Cat B	Cat A
Quota	Chambre Twin	0	25	130	160
	Chambre Single	30	55	160	190
Hors quota	Chambre Twin	85	110	130	160
	Chambre Single	115	140	160	190

Il est demandé à toutes les Equipes de régler, avant leur départ de St-Etienne / St-Galmier, tous les extras (téléphone, blanchisserie, bar, etc.). Ces extras doivent être réglés directement à l'accueil de l'hôtel la nuit avant le départ. Il pourra être demandé aux membres des Equipes de déposer des arrhes ou l'empreinte d'une carte de crédit comme garantie.

4.3. Réservations

Toutes les réservations doivent être faites à l'IAAF par l'intermédiaire du Formulaire d'Engagement Préliminaire et par le système de gestion informatique des engagements. L'IAAF informera directement tous les pays participants sur le choix de l'hôtel dès qu'il sera connu.

4.4 Horaire des repas

L'accès au restaurant de l'hôtel ne sera possible que pour les athlètes et officiels accrédités.

L'horaire des repas est :

Petit-déjeuner: 07:00 – 10:00

Déjeuner: 12:00 – 14:00

Dîner: 19:00 – 21:00

Samedi et dimanche :

Petit-déjeuner :	07:00 – 09:30
Déjeuner :	10:30 – 14:00
Dîner Samedi :	19:00 – 21:00

A l'exception du Banquet de Clôture, tous les repas seront pris dans les hôtels où les équipes sont hébergées.

5. TRANSPORTS

5.1 De l'aéroport au centre d'accréditation et aux hôtels

À leur arrivée à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry et après avoir accompli les formalités de douane et récupéré leurs bagages, les équipes seront amenées par des bénévoles dans la gare TGV de l'aéroport où des boissons seront disponibles pendant l'attente des bus. Cette attente ne doit pas excéder 30 minutes. Puis les équipes seront transportées, avec leurs bagages, vers leurs hôtels par bus.

Assurez-vous, s'il vous plaît, que votre équipe donne au COL les bonnes informations concernant l'arrivée, afin qu'elle soit accueillie à son arrivée et que le transport de toutes les équipes soit planifié. Le trajet depuis l'aéroport jusqu'aux hôtels prend environ une heure et demi maximum.

Merci également de donner au bureau d'information dans votre hôtel ou à votre attaché d'équipe, tous les renseignements sur votre départ, afin d'organiser votre transport de retour l'hôtel à l'aéroport. Les heures de départ des bus de l'hôtel seront affichées dans le hall.

5.2 Des hôtels au site de Compétition

Un transport par bus sera assuré, pendant les jours de compétition entre les hôtels et l'hippodrome de Saint-Galmier, selon les horaires suivants :

Vendredi 18 Mars – Visite du parcours

Départ des hôtels d'équipes: 14:00	Arrivée sur le site de compétition: aux environs de 14:45* <i>(*) en fonction des lieux d'hébergement</i>
---------------------------------------	---

Départ du site de compétition: 17:15	Arrivée aux hôtels d'équipes: aux environs de 18:00* <i>(*) en fonction des lieux d'hébergement</i>
---	---

Saturday, March 19th – Competition site

Départ des hôtels d'équipes: 12:30 13:30	Arrivée sur le site de compétition: aux environs de 13:15* aux environs de 14:15* <i>(*) en fonction des lieux d'hébergement</i>
--	---

Départ du site de compétition: 17:00 17:30	Arrivée aux hôtels d'équipes: aux environs de 17:45* aux environs de 18:15* <i>(*) en fonction des lieux d'hébergement</i>
--	---

Sunday, March 20th – Competition site

Départ des hôtels d'équipes: 12:30	Arrivée sur le site de compétition: aux environs de 13:15*
---------------------------------------	---

13:30 aux environs de 14:15*
(* en fonction des lieux d'hébergement)

Départ du site de compétition:	Arrivée aux hôtels d'équipes:
17:00	aux environs de 17:45*
17:30	aux environs de 18:15*
	(* en fonction des lieux d'hébergement)

Transport entre les hôtels et le lieu du Banquet de Clôture : tous les détails seront disponibles au bureau d'accueil de chaque hôtel.

5.3 Des hôtels aux lieux d'entraînement

Il n'y aura pas besoin de transport particulier pour les entraînements. En effet, les hôtels sont situés à proximité immédiate d'un lieu permettant un entraînement. Pour plus d'informations voir au § 8.3.

5.4 Transports divers

Des transports spéciaux sont prévus pour les réceptions officielles, le programme social, le contrôle antidopage. Des informations seront disponibles dans chaque hôtel.

6. ENGAGEMENTS

6.1 Règles IAAF

Pour chaque course, les équipes ne doivent pas avoir plus de huit (8) coureurs engagés. Six (6) coureurs seront autorisés à prendre le départ et seulement quatre (4) d'entre eux marqueront des points pour l'équipe.

CATEGORIE D'AGE :

- **Les athlètes Juniors (nés en 1986 ou 1987) peuvent participer à une seule course (Cross Junior, Cross Court ou Cross Long)**
- **Les athlètes cadets (nés en 1988 ou 1989) peuvent participer à une seule course (Cross Junior ou Cross Court) mais en aucun cas dans le Cross Long.**

Les Engagements Définitifs doivent être soumis de préférence par l'intermédiaire du Système en ligne d'Engagements aux Compétitions de l'IAAF - le lien est <http://evententry.iaaf.org>. Les paramètres de connexion (nom de l'utilisateur et mot de passe) n'ont pas changé depuis les Championnats du Monde 2003 qui se sont déroulés à Paris.

Les Fédérations Membres qui ne peuvent pas soumettre les Formulaires d'Engagements Définitifs en ligne sont priées de bien vouloir en informer l'IAAF afin de leur envoyer l'original de ce document sous forme papier.

A l'arrivée, les Dirigeants d'Equipes doivent présenter les passeports des athlètes ou d'autres documents officiels mentionnant au moins l'année de naissance de ces derniers, afin que les organisateurs puissent en faire des photocopies.

6.2 Classement IAAF

Pour toutes les courses, quatre athlètes peuvent marquer des points. Les résultats par équipe seront décidés en fonction de l'addition des points réalisés par les athlètes de chaque équipe. L'équipe gagnante sera celle dont le total de points sera le plus faible.

Pour le calcul des totaux, les positions d'arrivée des concurrents qui ne comptent pas pour le classement par équipe ou qui ont couru à titre individuel seront comptabilisées.

Si une équipe est incomplète à l'arrivée, les athlètes de cette équipe terminant l'épreuve seront classés à titre individuel et pourront concourir pour l'attribution des prix individuels. Si un exaequo se produit, l'avantage sera donné à l'équipe dont le dernier coureur comptant au classement aura terminé le plus près de la première place.

6.3 Dates limites

- Engagements définitifs : **7 mars 2005** (*minuit heure de Monaco*)
Doivent être soumis de préférence par l'intermédiaire du Système de l'IAAF d'Engagements Définitifs en ligne (<http://evententry.iaaf.org>)
- Confirmation finale (*) : **Avant le début de la Réunion Technique**
(vendredi 18 mars à 16:00)

(*) *De préférence dès votre arrivée au centre d'accréditation (hôtel IAAF) ou bien au CIT.*

6.4 Respect des dates limites

Suite aux décisions prises par le Conseil de l'IAAF pendant sa réunion à Helsinki (décembre 2004) et publiée par circulaire (M/28/04), les points suivants sont désormais appliqués :

a/ Nombre d'engagements

Une pénalité est appliquée à tout pays membre qui :

- après avoir annoncé sa participation à une compétition de l'IAAF y renonce ;
- après avoir engagé plus de deux athlètes, participe à la compétition avec un nombre d'athlètes inférieur ou supérieur de plus de 25% par rapport aux quantités annoncées. Cette pénalité sera de 1 000 US \$ par athlète, après le deux premiers.

Exemples:

- 4 athlètes engagés, 1 participation = 3 – moins 2 autorisés = 1
→ 1 000 US \$ de pénalité
- 40 athlètes engagés, 25 participations = 15 – moins 2 autorisés = 13
→ 13 000 US \$ de pénalité
- 3 athlètes engagés, 1 participation = 2 – moins 2 autorisés = 0
→ pas de pénalité
- 20 athlètes engagés, 17 participations = 3 = 15% de différence
→ pas de pénalité (15% est inférieur aux 25% autorisés)

b/ Respect of deadlines:

Une pénalité de 1 000 US \$ par tranche de 10 athlètes (avec une tolérance de 2) sera appliquée à tout pays membre qui ne respecte pas les dates limites d'Engagements Préliminaires ou Définitifs.

Exemples:

- 3 à 10 athlètes engagés tardivement → 1 000 US \$ de pénalité
- 11 à 20 athlètes engagés tardivement → 2 000 US \$ de pénalité
- 21 à 30 athlètes engagés tardivement → 3 000 US \$ de pénalité
- etc.

7. AIDE FINANCIERE

7.1 Quota IAAF

L'information a été diffusée par lettre circulaire (M/27/04) datée du 15 novembre 2004. Voir ci-après :

HOMMES					Nb	FEMMES				
FRA					Hôte	FRA				
ESP	ETH	KEN	MAR	USA	12	ESP	ETH	GBR	KEN	USA
ERI	GBR				11	JPN				
ALG	ITA				10	CAN	MAR			
CAN	JPN	POR			9	POR				
AUS	BEL				8	AUS				
TAN					7	ITA	RUS			
IRL	RUS	RWA			6	BEL				
UGA					5	IRL	RSA			
BOT	EGY	NZL	RSA	SUD	4	ALG	CHN	ERI	SUI	TAN
SUI				ZAM		TUN				

Pour tous les autres pays, 1 athlète pour chacune des trois courses en Hommes et en Femmes.

7.2 Subvention hébergement

Pour les athlètes du quota l'hébergement sera gratuit, pendant un maximum de 4 nuits (du 17 au 21 mars), dans une chambre Twin dans les hôtels standard de catégorie B.

7.3 Subvention transport

50% du tarif le plus économique pour les athlètes du quota. Le coût du voyage devra avoir été préalablement approuvé par l'IAAF.

Les Fédérations doivent donner la cotation de leur voyage au moment des engagements préliminaires. Les Chefs de Délégations devront fournir une copie des billets d'avion ainsi qu'une copie de la facture de l'agence de voyage.

7.4 Coûts d'hébergement

Les coûts d'hébergement sont en dollars US et peuvent être réglés en euros ou en dollars US. Le cours du change officiel sera fixé juste avant les Championnats et sera le même pendant toute la durée de la compétition. Les cartes de crédit Visa seront acceptées.

Le Conseil de l'IAAF a décidé que la facturation minimum aux délégations sera calculée en fonction des engagements définitifs avec une tolérance de deux.

7.5 Procédures

Dès l'arrivée au centre d'accréditation, le Chef de Délégation devra effectuer le paiement des coûts supplémentaires liés à un nombre d'athlètes supérieur au quota ou à une durée supérieure à 4 jours.

8. TECHNIQUE

8.1 Localisation des bureaux de la Compétition

Ils seront situés au :

Mercure Saint-Etienne Parc de l'Europe

Rue de Wuppertal
42100 - Saint-Etienne

Tel : +33 (0) 4 77 42 81 81

Fax : +33 (0) 4 77 42 81 89

Website : www.mercure.com

- Bureau principal IAAF
- Départements Compétitions et Finances de l'IAAF
- DENTSU/AMS
- COL
- Centre d'accréditation

8.2 Lieu de compétition et d'échauffement

- **Parcours**

Le parcours est situé dans l'hippodrome de Saint-Galmier.

Le parcours a une boucle de base de 1 956 m.

Le nombre de boucles par courses est le suivant :

Course	Nombre tours	Longueur totale
Long Hommes	6 tours + départ	12 020 m
Court Hommes	2 tours + départ	4 196 m
Juniors Hommes	4 tours + départ	8 108 m
Long Femmes	4 tours + départ	8 108 m
Court Femmes	2 tours + départ	4 196 m
Junior Femmes	3 tours + départ	6 152 m

- **Echauffement**

Une grande zone d'échauffement est située près de la zone de départ (voir plan). L'accès dans la zone de pré-départ sera autorisé après le passage à la chambre d'appel 20 minutes avant le départ de chaque course.

8.3 Lieux d'entraînement

Il existe de nombreuses zones d'entraînement à proximité immédiate des hôtels.

8.4 Competition Procédures de Compétition

- **Départ, Chambre d'appel**

Tous les participants auront accès à la ligne départ après être passés par la Chambre d'Appel située près de la zone de départ.

Les athlètes devront se présenter au plus tard, 20 minutes avant le départ de leur épreuve, à la Chambre d'Appel. Des athlètes qui ne se présentent pas à la Chambre d'Appel ne pourront pas prendre le départ. Les officiels d'équipe ne pourront pas accéder la Chambre d'Appel. Une fois que les athlètes seront dans la Chambre d'Appel, ils ne pourront plus retourner en zone d'échauffement.

- **Dossards**

Les dossards seront donnés aux Chefs d'Equipe, dès la fin de la Réunion Technique.

Chaque participant aura trois numéros : un doit être porté, de manière visible, sans qu'il soit manipulé, sur la poitrine et un autre sur le dos.

Le troisième doit être placé sur le sac utilisé pour garder les effets personnels ou sur la tenue sportive.

- **Transpondeurs**

SEIKO/Winning Time fournira un système de transpondeurs en sus du chronométrage officiel et des temps intermédiaires et permettra de fournir aux spectateurs le classement par équipes en temps réel. Deux transpondeurs seront fournis à chaque athlète (à fixer sur chaque cheville). Une équipe spéciale sera responsable pour le placement des transpondeurs dans la chambre d'appel. Une équipe sera également responsable pour récupérer les transpondeurs après la course dans la zone prévue. Les athlètes qui abandonnent doivent retourner dans cette zone pour y remettre leur transpondeur.

D'autres informations sur l'utilisation et la distribution des transpondeurs seront fournies pendant la Réunion Technique. Pour chaque transpondeur qui ne sera pas retourné après la compétition, la fédération membre devra régler US \$ 10.

- ***Uniformes et effets personnels***

Tous les athlètes d'une même équipe doivent porter la tenue officielle de compétition, approuvée par leur Fédération, d'une seule et même couleur.

Veillez noter que les règles et la réglementation de l'IAAF applicables à cette compétition stipulent une dimension maximale de 30 cm² pour le logo du fabricant des équipements vestimentaires de compétition et de 40 cm² pour les sweatshirts, les t-shirts et les vestes.

Aucun logo de sponsor national de la Fédération Membre ne peut figurer sur la tenue vestimentaire, les sacs, etc. des athlètes.

Une grande tente pour se changer, avec des espaces réservés à chaque équipe, se trouvent près de la Chambre d'Appel. Avant de se rendre à la Chambre d'Appel, les athlètes déposeront les sacs avec leurs affaires personnelles à un endroit désigné. Une autre possibilité de déposer les affaires personnelles se trouve derrière la ligne de départ.

Les sacs seront transportés par le COL dans la zone mixte près de l'arrivée.

- ***Ligne de départ***

Chaque équipe sera placée par les juges dans un box, d'un mètre vingt de large, selon le tirage au sort fait par le Délégué Technique. Les athlètes individuels partageront des box selon le même tirage au sort. Chaque box aura un numéro et le nom de l'équipe (ou les noms des équipes). La disposition des boxes sera affichée dans l'aire de départ lors de la visite du parcours.

- **Instructions du Starter**

Toutes les instructions seront données en français. L'ordre du starter "à vos marques" suivi du coup de pistolet. Dans le cas d'un faux départ le starter tirera un second coup de pistolet et les athlètes seront retenus par les juges avec une corde, tirée à 50 m de la ligne de départ.

- **Zone d'arrivée (voir annexe)**

Dans la zone d'arrivée, il y aura des couloirs situés 15 m après la ligne d'arrivée où les athlètes seront dirigés par les juges avec des cordes. Après l'arrivée, les athlètes devront rendre leurs transpondeurs et seront ensuite dirigés vers la zone mixte, située dans le gymnase du bâtiment principal moins de 50 m après la ligne d'arrivée. Les athlètes concernés par la remise des prix, seront dirigés vers une autre zone.

8.5 Réunion Technique

La Réunion Technique aura lieu le vendredi 18 mars, à 16h00, après la visite du parcours, sur le site de l'hippodrome de Saint-Galmier (salle Carré Privilège).

Un maximum de deux représentants par délégation peut y assister. La réunion sera conduite en français et en anglais. Un interprète peut assister à cette réunion.

Les questions pour la Réunion Technique doivent être posées sur les formulaires donnés en français ou en anglais et remis à l'hôtel de l'IAAF, centre d'accueil, au plus tard à 13h00, le vendredi 18 mars.

- **Ordre du Jour**

1. Ouverture de la Réunion par le Président de l'IAAF ou son représentant et par le Président du COL ou son représentant,
2. Présentation des Délégués et Officiels de la compétition,
3. Informations Technique sur la course (distances, boucles, etc.),
4. Départ et Chambre d'Appel,
5. Transpondeurs,
6. Procédures à l'arrivée,
7. Classification et procédures en cas d'égalité entre deux équipes,
8. Réclamations,
9. Contrôle Anti-dopage,
10. Cérémonies de Protocole,
11. Transports,
12. Réponses aux questions posées,
13. Distribution des numéros de dossard.

8.6 Réclamations

Les réclamations concernant les résultats ou le déroulement des compétitions doivent être présentées dans les 30 minutes suivant l'annonce des résultats. La réclamation doit être soumise au préalable au Juge Arbitre.

Toutes les réclamations dirigées vers le Jury d'Appel, doivent être présentées sur le formulaire officiel, disponible au CIT, et signées par le délégué officiel de l'athlète. Il faut aussi les accompagner par un dépôt de US \$ 100 dollars ou l'équivalent en Euros.

Le formulaire et les US \$100 devront être remis au CIT et la décision du Jury d'Appel sera publiée de manière officielle sur le panneau des résultats du CIT. Une copie de la décision sera donnée au pays portant réclamation.

8.7 Résultats

Les résultats seront affichés dans les boxes des équipes et au Centre d'Information Technique (CIT) sur le site de compétition.

9. ANTI-DOPAGE / MEDICAL

9.1 Contrôle anti-dopage

Le contrôle anti-dopage s'effectuera conformément :

- aux directives de Procédure pour le Contrôle anti-dopage de l'IAAF,
- aux lois françaises en vigueur,
- sous la supervision du Délégué de l'IAAF.

Les athlètes désignés pour le contrôle seront informés avec une notification écrite après la course par les commissaires anti-dopage. Ils devront signer la confirmation de leur notification. Une personne désignée par l'athlète peut l'accompagner à la salle des contrôles.

Dès que la cérémonie protocolaire sera terminée, les athlètes désignés seront accompagnés dans le local de contrôle. Un athlète peut, s'il/elle veut, se présenter en salle d'interview (si requis), toujours accompagné par un jury anti-dopage.

Une fois que l'athlète a été notifié, il/elle doit se présenter dans le local de contrôle anti-dopage, le plus tôt possible, après la remise des prix, mais au plus tard, une heure après avoir reçu l'avis.

L'athlète doit aussi présenter un document d'identité et son accréditation.

9.2 Services Médicaux

• Général

Les Fédérations Nationales sont responsables de contracter leur propre assurance. Le COL assurera des services médicaux, médecine sportive y compris 24h sur 24, sur appel pour des urgences et un traitement immédiat. Les Chefs d'équipes recevront les informations respectives ainsi que les numéros de téléphone afin d'agir immédiatement en cas de problèmes de santé.

Une équipe médicale spécialisée dans la médecine générale, orthopédie, anesthésie et médecine du sport sera présente aux différentes places selon un horaire spécifique.

• **Assistance dans les hôtels des équipes**

Des locaux pourront être mis à disposition dans les hôtels pour les équipes qui disposent d'un encadrement médical.

Pour ceux qui n'ont pas de médecin ou de kinésithérapeutes, un centre est installé dans le Centre de Formation aux Métiers du Sport.

• **Sécurité Médicale sur le Parcours**

Un système de protection médical sera placé tout au long du parcours, ainsi que dans les aires de départ et d'arrivée.

Une équipe de secouristes locale sera à disposition sur le parcours pendant toute la durée des compétitions.

10. CEREMONIES ET PROTOCOLE

10.1 Cérémonie d'Ouverture

Une cérémonie officielle d'ouverture aura lieu à l'emplacement de la compétition, samedi 19 mars à 13 :45.

10.2 Cérémonies protocolaires

Deux cérémonies de remise de prix auront lieu directement après chaque course, près de la ligne d'arrivée :

- médailles individuelles (or, argent et bronze) pour les trois premiers hommes et femmes
- médailles par équipes (or, argent et bronze) pour les trois premières équipes classées, hommes et femmes.

Les drapeaux des pays des athlètes et des équipes seront hissés tandis que l'hymne national de l'athlète et de l'équipe vainqueur sera joué. Les athlètes doivent porter leur uniforme officiel lors des cérémonies protocolaires.

10.3 Récompenses

Individuel (Seniors uniquement)

1 ^{er} US \$ 30,000	2 ^{ème} US \$ 15,000	3 ^{ème} US \$ 10,000
4 ^{ème} US \$ 7,000	5 ^{ème} US \$ 5,000	6 ^{èmes} US \$ 3,000

Par équipes (Seniors uniquement) :

1 ^{er} US \$ 20,000	2 ^{ème} US \$ 16,000	3 ^{ème} US \$ 12,000
4 ^{ème} US \$ 10,000	5 ^{ème} US \$ 8,000	6 ^{ème} US \$ 4,000

Ces récompenses seront versées après que les athlètes aient rempli les conditions suivantes :

- le résultat du contrôle anti-dopage est négatif;
- les athlètes ont retourné le formulaire de paiement dûment rempli
- dans le cas où l'athlète figure sur la liste de IAAF, il doit avoir subi deux contrôles inopinés dans l'année qui précède la compétition.

10.4 Interviews

Après chaque course, les trois premiers seront conduits dans la zone d'interview.

10.5 Protocole et programme social

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Evènement</i>
18 mars	13:00	Fukuoka 2006 – Château de Valbois <i>Chefs d'équipe – sur invitation</i>
18 mars	20:00	Dîner IAAF – Casino de St-Galmier <i>Chefs d'équipe – sur invitation</i>
19 mars	20:00	Dîner Paris 2012 et COL – Palais Congrès St-Etienne <i>Chefs d'équipe – sur invitation</i>
21 mars	20:00	Banquet de clôture – St-Just / St-Rambert <i>Tous les Athlètes et Officiels</i>

Un transport particulier sera disponible dans tous les hôtels.

11. INFORMATION GENERALE

11.1 Visas

Les Passeports doivent avoir une validité au-delà de la fin des Championnats.

En cas de problèmes merci de contacter le Comité d'Organisation.

Liste des pays dont les ressortissants N'ONT PAS BESOIN de visa pour entrer dans l'espace Schengen :

ASIE

BRU HKG JPN KOR MAC MAS SIN

EUROPE

AND AUT BEL BUL CRO CYP CZE DEN ESP EST
FIN GBR GER GIB GRE HUN IRL ISL ISR ITA
LAT LIE LTU LUX MLT MON NED NOR POL POR
ROM SLO SMR SUI SVK SWE

NACAC

AHO ARU CAN CRC ESA GUA HON ISV MEX NCA
PUR USA

OCEANIE

ASA AUS COK GUM NMA NZL PYF

CONSUDATLE

ARG BOL BRA CHI ECU PAN PAR URU VEN

Liste des pays dont les ressortissants ONT BESOIN d'un visa pour entrer dans l'espace Schengen :

ASIE

BAN BRN CAM CHN INA IND IRI JOR KAZ KGZ
KSA KUW LAO LIB MGL NEP OMN PAK PHI QAT
SRI SYR THA TKM UAE UZB VIE YEM

AFRIQUE

ALG ANG BDI BEN BOT BUR CAF CGO CHA CIV
CMR COD COM CPV DJI EGY ERI GAB GBS GEQ
GHA GUI KEN MAD MAR MLI MOZ MRI MTN NAM
NGR NIG RSA RWA SEN SEY SUD TAN TOG TUN
UGA ZAM ZIM

EUROPE

ALB ARM AZE BIH BLR GEO MDA MKD RUS SCG
TUR UKR

NACAC

CUB DOM HAI JAM LCA TRI

OCEANIE

FIJ PNG VAN

CONSUDATLE

COL PER SUR

Liste des pays dont les ressortissants ONT BESOIN d'un visa pour entrer dans l'espace Schengen et QUI N'ONT PAS d'ambassade de France :

ASIE

BHU IRQ MDV MYA PLE PRK TJK TPE

AFRIQUE

ETH GAM LBA LBR LES MAW SLE SOM STP SWZ

NACAC

AIA ANT BAH BAR BER BIZ CAY DMA GRN IVB
MNT SKN TKS VIN

OCEANIE

ASA FSM KIR MSH NFI NMA NRU PLW SAM SOL
TGA

CONSUDATLE

GUY

11.2 Autres informations sur la France et sur St-Etienne / St-Galmier

Population

- 58 226 000 habitants (en janvier 2000)

Densité de Population

- 105 habitants par km² (en janvier 2000)

Superficie

- 551 602 km²

Capitale

- Paris

Langue Nationale

- Français

Fuseau horaire

- GMT + 1 (quand il est 12:00 à Londres, il est 13:00 à St-Etienne / St-Galmier)

Système de mesure

- Système métrique

Electricité

- 220 V AC – 50 Hz

Accès

- Aéroport de Lyon Saint-Exupéry
- Train direct (TGV) entre Paris et St-Etienne Châteaueux

Climat

- Les températures en mars à St-Etienne sont autour de 7 degrés.

Qualité de l'Eau

- L'eau du robinet est parfaitement buvable.

Conduite

- Conduite à droite (il est nécessaire d'avoir un permis de conduire).

Devises

La devise est l'euro

Voitures de location

Toutes les compagnies de location majeures sont présentes en France.

11.3 Annexes

1. Plan d'accès
2. Plan de la Région
3. Site de compétition
4. Parcours
5. Zone d'arrivée
6. Locaux



69 - RHÔNE

Lyon Saint-Exupéry
Aéroport
Airport

42 - LOIRE

Saint-Galmier
Site de la compétition
Competition site

80 km

60 km

20 km

SAINT-ETIENNE

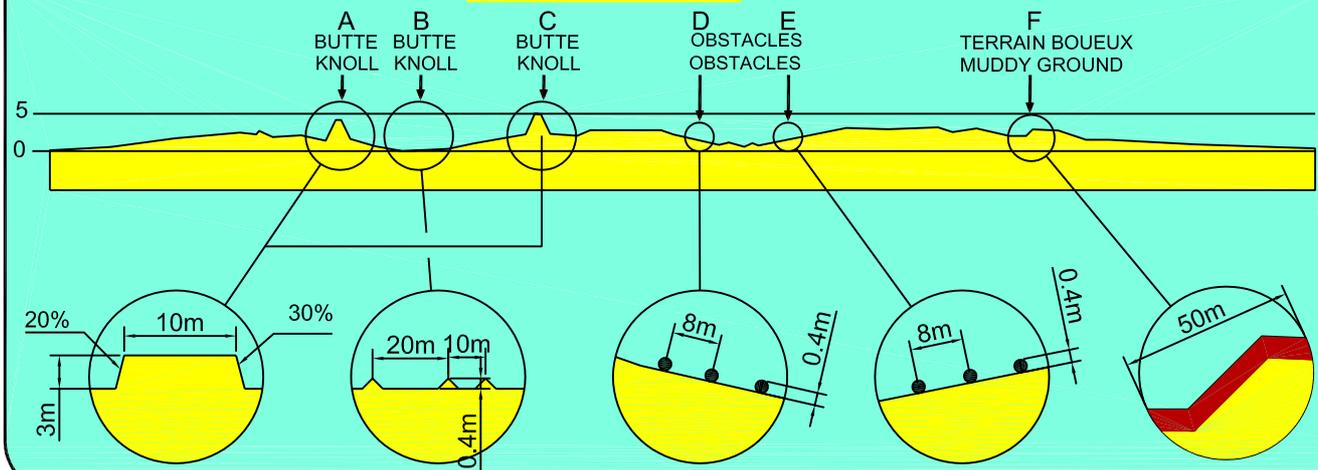
Saint-Etienne
Hébergement
Accommodation site



Plan du site et parcours / Site map and parcours



Profil / Profil



◆ JUNIORS WOMEN

- 3 LAPS (5 868 M) + START (284 M) = 6 152 M

◆ SHORT RACE WOMEN

- 2 LAPS (3 912 M) + START (284 M) = 4 196 M

◆ LONG RACE WOMEN

- 4 LAPS (7 824 M) + START (284 M) = 8 108 M

◆ JUNIORS MEN

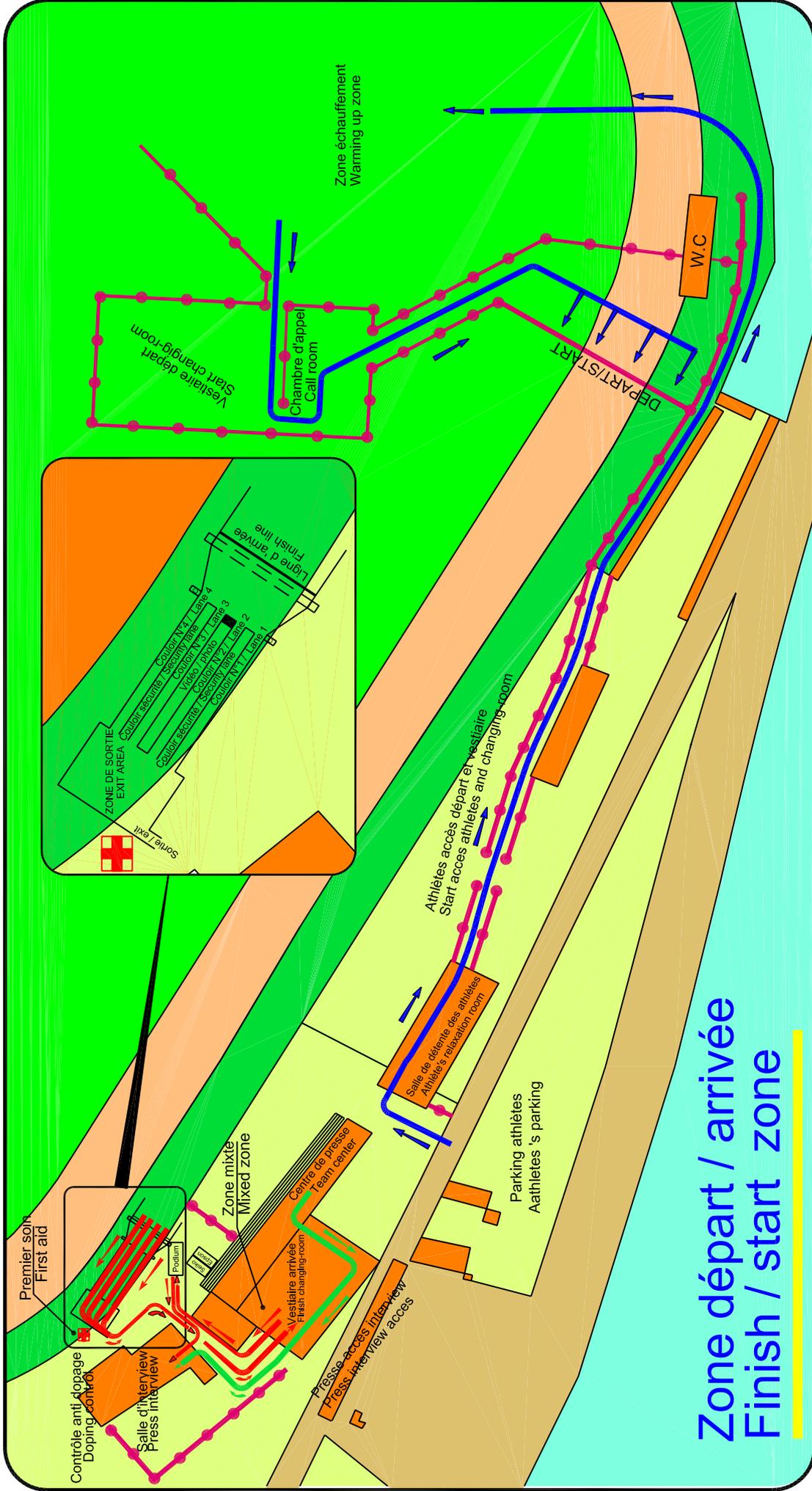
- 4 LAPS (7 824 M) + START (284 M) = 8 108 M

◆ SHORT RACE MEN

- 2 LAPS (3 912 M) + START (284 M) = 4 196 M

◆ LONG RACE MEN

- 6 LAPS (11 736 M) + START (284 M) = 12 020 M



Zone départ / arrivée Finish / start zone

